



VALLOUISE-PELVOUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 15
Votants : 19

Le 9 juillet 2026, le Conseil municipal s'est réuni Mairie
- Salle Marcel Regout sous la présidence de Gaelle
MOREAU, suivant convocation transmise le vendredi 3
juillet 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : ALPHAND Thierry, ALTOBELLI Jacques, BARONNAT Bernard, BECKER Eric, CHERFILS Jacqueline, CLERET DE LANGAVANT Maixent, COQUILLAT Catherine, FISCHER Maryline, KIRKYACHARIAN Luc, LIMARE Camille, MOREAU Gaelle, MOUTIER Gerard, PIRON Silène, TURPIN-HUTTER Anne, VIESSANT Celine

Excusé ayant donné procuration : ADISSON Frank à MOREAU Gaelle, BALCET Fanny à FISCHER Maryline, BROUMAULT Olivier à MOUTIER Gerard, QUANTIN Lauriane à BECKER Eric

Secrétaire de séance : FISCHER Maryline

2026-060 - REDEVANCE ET FACTURATION DU SERVICE DE L'EAU

La mise à jour du schéma directeur de l'eau potable en 2023 a conclu un programme d'investissement conséquent d'environ 12 millions d'euros. Pour financer ce programme, la commune peut solliciter l'agence de l'eau qui finance un certain nombre d'opération à hauteur de 75%. Les conditions d'éligibilités sont notamment les suivantes :

- Prix de l'eau supérieur ou égal à 1,15€HT/m³
- Facturation volumétrique individuelle comportant une part variable proportionnelle au volume consommé par l'abonné, en complément de la part fixe de l'abonnement.

Le conseil municipal après avoir délibéré décide :

De fixer le prix de l'eau à 1,15€HT/m³ à compter du 1/01/2027.

De s'engager dans la pose d'installation permettant la facturation volumétrique individuelle.

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré le 9 juillet 2026

Envoyé en préfecture le 10/07/2026

Reçu en préfecture le 10/07/2026

Publié le



ID : 005-200064657-20260709-DCM2026_060-DE

La présidence de séance,
Gaelle MOREAU

Le secrétariat de séance,
Maryline FISCHER